



RÉVISION D'AVIS DE TARIFS PORTUAIRES 2025 & 2026

Le conseil d'administration de l'Administration portuaire de Saint John a approuvé par résolution les changements suivants apportés à notre barème des tarifs et frais publié :

2025 TARIFS

Augmentation globale de 3,5 % du tarif général, avec les exceptions suivantes :

Croisière :

augmentation de 1,00 \$ par passager

Droits de quaiage pour toutes les marchandises américaines :

Conteneur de 20 pieds - Augmentation pour atteindre 8,25 \$

Conteneur de 40 pieds - Augmentation pour atteindre 12,25 \$

Marchandises : Droits de quaiage pour les conteneurs vides

Conteneur de 20 pieds - 4,00 \$

Conteneur de 40 pieds - 6,00 \$

Nouveaux droits – Acier :

1,25 \$/tonne brute

Droits de quaiage :

Ajustement des installations privées pour atteindre une réduction de 82,5 %

2026 TARIFS

Augmentation globale de 3,5 % du tarif général, avec les exceptions suivantes :

Croisière :

augmentation de 1,00 \$ par passager

Location de passerelles : 750 \$ pour la deuxième passerelle (conventionnelle ou motorisée)

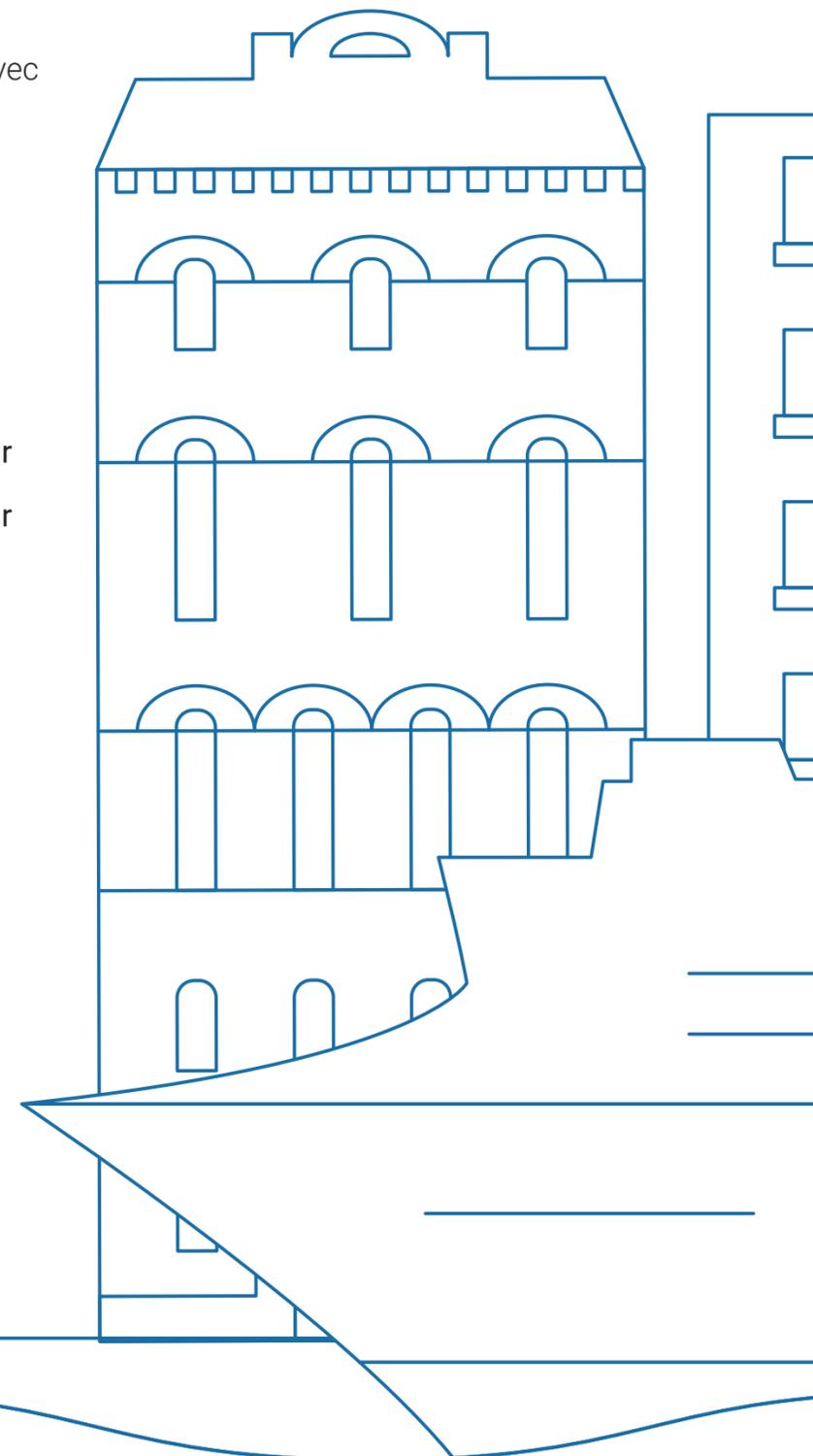
Droits de quaiage pour toutes les marchandises américaines :

Conteneur de 20 pieds - Augmentation pour atteindre 9,00 \$

Conteneur de 40 pieds - Augmentation pour atteindre 13,25 \$

Droits de quaiage :

Ajustement des installations privées pour atteindre une réduction de 80 %



Tous les barèmes de redevances portuaires sont affichés sur le site Internet de l'autorité portuaire à : www.sjport.com.

Les personnes intéressées à faire des représentations concernant les taux tarifaires sont invitées à adresser leurs commentaires par écrit au soussigné, à l'adresse ci-dessous.

CRAIG BELL ESTABROOKS

President & Chief Executive Officer

PORT SAINT JOHN

111 WATER STREET | SAINT JOHN, NB

E2L 0B1